

JOURNAL MUNICIPAL

Le Touvet



Automne 2010

Dossier : c'est la rentrée !



À noter

PERMANENCES DES ÉLUS

MAIRIE DU TOUVET

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation action sociale et communication, du lundi au jeudi de 17h30 à 20h30, le vendredi et le samedi de 10h00 à 18h00 sur rendez-vous.
André GONNET, 1er adjoint, délégation qualité de vie et travaux, tous les jours après 18h00 et le vendredi de 9h00 à 18h00 sur rendez-vous.

Véronique CARTIER, 2e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et petite enfance, le lundi de 14h00 à 19h00 sur rendez-vous.

Franck Minair, 3e adjoint, délégation finances, mardi, mercredi, jeudi et samedi après 19h00 sur rendez-vous.

Vincent Berlandis, 4e adjoint, délégation urbanisme et logement, le mardi de 18h30 à 20h00, et le samedi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous.

Michel Nolly, 5e adjoint, délégation vie associative, le lundi et le mardi à partir de 17h30 sur rendez-vous.

Pascal Weill, 6e adjointe, délégation commerces artisanat et ressources humaines, le lundi et le jeudi de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 ; le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Mairie.

Conseils municipaux

Tous les 1ers mardis de chaque mois à 20h30, salle du conseil de la mairie.

Conseils municipaux d'enfants

Renseignements auprès de Magali Chatain au 04 76 92 34 37.

DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

François Brottes - secrétariat parlementaire.

Les Portes de Crolles, rond-point du Raffour.

38920 Crolles. Tél. 04 76 92 18 96 - Fax 04 76 92 18 98.

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Georges Bescher reçoit sur rendez-vous, soit à la mairie de La Terrasse le samedi matin, soit au Conseil général, en contactant son secrétariat au 04 76 00 38 10.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

AU QUOTIDIEN VOUS POUVEZ CONTACTER

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Pierre Daudin, au 04 76 71 72 46.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Marc Broquaire au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

Le restaurant scolaire au 04 76 08 42 73.

La garde périscolaire au 04 76 13 47 52.

La psychologue scolaire au 04 76 08 55 86.

Le rééducateur scolaire au 04 76 92 38 84.

Les relais d'assistantes maternelles, responsable Séverine Gnechhi, au 04 76 92 37 66.

La halte-garderie, responsable Céline Blanc, au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, Denis Chavane au 04 76 08 53 97.

Les Services Techniques peuvent être joint au 04 76 99 75 56.

Magali Chatain, responsable du pôle enfance, peut être jointe au 04 76 92 34 37 (Mairie).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Clos Schmitt - 38660 Le Touvet

Vous pouvez contacter la responsable, Anne Laurens, au 04 76 08 42 13.

La bibliothèque est ouverte au public, le lundi de 16h30 à 18h00, le mardi de 11h30 à 13h30, le mercredi de 9h00 à 12h00, le vendredi de 18h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Pendant les vacances scolaires : le mercredi de 9h00 à 12h00, et de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h00 à 19h00. Fermeture annuelle au mois d'août.

LA POSTE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à

12h00 et de 14h00 à 17h15 ; le samedi de 9h00 à 12h00.

LOGEMENT

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00. Siège social : 2, boulevard Maréchal-Joffre 38000 Grenoble - Tél. 04 76 53 37 32 (Marie-Laure Boutry).

Deux associations peuvent aussi vous renseigner,

• Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

• Habitat & développement conseils, à la mairie, le 2e vendredi du mois de 14h00 à 16h00. Contactez Mme Lamy : 04 76 85 13 69. Mél : mlamy.hd@wanadoo.fr.

LES MARCHÉS DU TOUVET

Tous les samedis matins de 8h00 à 12h00, place de l'église, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'Église, en raison du marché hebdomadaire.

ACTION SOCIALE

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS met en place une permanence hebdomadaire à la mairie.

L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél : 04 76 92 34 34 - Mél : ccas@letouvet.com.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra :

440, avenue de la Gare

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. : 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Agent de la Sécurité sociale

Monsieur Alain Bouvier

le mercredi de 11h00 à 11h45 à la mairie

Caisse de retraite

CRAM point accueil retraite :

Les 2es et 3es mardis de chaque mois

- de 9h00 à 12h00 en accueil libre

- de 13h00 à 16h00 sur rendez-vous

(téléphone : 06 80 67 78 69)

CRAM service social

Le 2e vendredi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. : 04 76 12 19 24 (Mme Sabrina Berrehail).

Mission locale

Mme Corinne Étienne est « conseillère jeunes » pour les 16-25 ans et vous reçoit le 3ème vendredi du mois de 9h30 à 12h00, à la mairie.

Les rendez-vous se prennent à la Mission locale : 04 76 08 08 70.

Coordonnateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

Corinne Fondart peut vous recevoir

• au Touvet : le mardi de 9h00 à 12h00 au 04 76 71 73 31.

Le bureau est situé au-dessus du Relais d'assistantes maternelles, avenue Fernand-Gras.

• en dehors de ces heures de permanences, vous pouvez la contacter au Versoud au 04 76 52 71 07.

DIVERS

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin

Les samedis 17 octobre, 21 novembre, et 12 décembre, de 9h00 à 11h00.

Tél. : 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Palais de Justice place Firmin Gautier - Grenoble

Tél. 04 76 15 10 36 Fax : 04 76 44 22 05.

Conciliateur/Médiateur de Justice

Permanences les 2e et 4e mercredis du mois à la mairie

M. Tolas : 04 76 92 34 34 (Mairie), sur rendez-vous.

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit le dernier jeudi du mois de 16h30 à 18h00.

Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue, au Touvet. Tél. 04 76 90 70 06.

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 - Le Touvet

Correspondant : M. Michel ORSET

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

PROPRETÉ URBAINE

Collecte des déchets ménagers par le SICIOMG

Bac à ordures ménagères : le vendredi de 12h00 à 19h00

Bac de tri : le mercredi de 4h00 à 12h00

Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu (en face de l'école primaire), derrière l'église, à la salle du Bresson, à La Frette et à la déchetterie du Touvet.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au Siciomg, Tél. 04 76 08 03 03 / www.siciomg.fr

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, incinérables, végétaux, gravats, batteries, verre, bois, huiles moteur, huiles de cuisine, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles, néons et ampoules basse consommation. Crolles accepte également l'amiante en provenance des particuliers.

Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• le lundi, le mercredi et le samedi de 8h30 à 17h45

• le dimanche de 8h00 à 12h00

À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (seulement fermée le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai).

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

• le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

• le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

SE DÉPLACER

En autocar : www.le-gresivaudan.fr ou www.vfd.fr ou www.transisere.fr

Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement vous pouvez téléphoner à la mairie, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

PERMANENCES « INFO-ÉNERGIE »

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

Pour vous conseiller et répondre à vos questions, une permanence « Info énergie » gratuite est proposée :

- à Crolles - mer 6 octobre 9h-12h et 14h-18h
- à Pontcharra - mer 3 novembre 9h-12h et 14h-18h
- à Saint-Hilaire du Touvet - mer 24 novembre 13h30-17h30
- à Crolles - mer 1er décembre 9h-12h et 14h-18h

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

www.le-gresivaudan.fr

URGENCES

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18 - SAMU : 15
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde, en dehors des horaires de consultation : faire le 15
- EDF N° Azur @ : 0 810 333 338
- GDF : 04 76 49 50 51
- Véolia : 04 76 61 39 00

Édito



Madame, mademoiselle, monsieur,

Le chapiteau de l'Isère est reparti et la commune a eu la chance de vivre deux semaines au rythme des comédiens et des musiciens. En l'accueillant « en résidence » avant les représentations publiques, Dominique Guillon et Annie Vuillermoz ont permis à tous les habitants du Touvet, aux enfants des écoles, aux anciens de la maison Saint Jean, aux collégiens et aux lycéens de se retrouver autour du rire, de l'émotion et de la joie d'un spectacle vivant. Vous pouvez d'ailleurs retrouver sur le site internet de la commune des photos et vidéos qui saisissent ces moments magiques.

Je veux ici remercier le Conseil Général, à l'initiative de cet événement d'ampleur dans toutes les communes de l'Isère. La rentrée a donc été culturelle au Touvet. Mais avec les enfants de nos deux écoles et des associations animant un forum encore une fois très fréquenté, la rentrée a aussi été studieuse et associative. C'est l'objet du dossier de ce troisième trimestre de l'année.

Dans le prolongement du bulletin municipal de cet été, je suis fière de vous annoncer que la commune du Touvet a retrouvé une capacité d'alimentation en eau potable : le dossier présenté à Monsieur le Préfet a reçu un avis positif le 23 septembre. L'unité mobile de traitement devrait sortir de terre à la fin de l'année. Le droit à construire sera alors restauré dans notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

Laurence Théry
Maire de Le Touvet

Sommaire

Le Touvet pratique	Page	2
Éditorial	Page	3
Dossier : C'est la rentrée !	Pages	4 à 15
Vie de la Commune	Pages	16 à 19
Travaux	Pages	20 à 21
Conseil Municipal	Pages	22 à 23
Environnement	Pages	24 à 26
État Civil/Petites Annonces	Page	27
Regards sur ...	Page	28

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Cécile Bachelot, Bénédicte Bescher, Claude Boullier, Véronique Cartier, Magali Chatain, Dominique Guillon, Michel Nolly, Annie Vuillermoz-Genon

Photos : Bénédicte Bescher, Magali Chatain, Jacques Debreux, Dominique Guillon, Catherine Ivanoff (DL), Andreas Nijenhuis, Jean-Claude Sambain, Marc Tassan

Conception graphique : MoossgraphiX - **Maquettage :** Mairie du Touvet - **Imprimerie :** Imprimerie Grafi - Dépôt légal en cours

... des associations

La commune aux côtés des associations

La municipalité poursuit son action en faveur des associations qui apportent tant à notre commune. Cette année encore Michel Nolly, adjoint en charge de la vie associative, a invité les présidents et présidentes au conseil municipal du 2 juin pour leur présenter les grandes orientations présidant au vote de leurs subventions de fonctionnement.

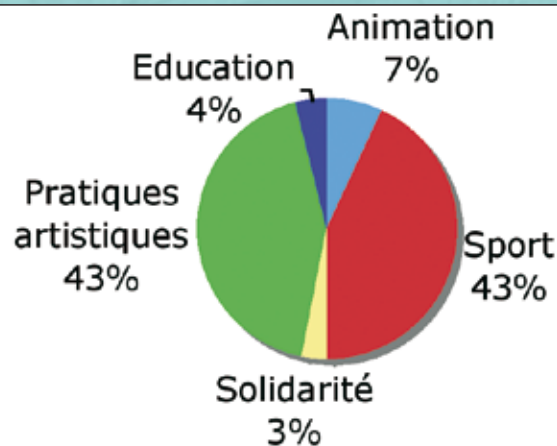
Un travail de réajustement se poursuit pour arriver à une certaine « égalité de traitement » dans l'attribution et le calcul des subventions, en ces temps où l'argent public se raréfie.

Ainsi quatre critères sont privilégiés : l'apprentissage des enfants, le nombre d'adhérents adultes, la participation à l'animation de la commune et le montant du budget.

La musique tient une place importante dans la répartition du budget communal, avec 30% du budget associatif, afin qu'une majorité d'enfants puisse accéder à cet art, quelque fois perçu comme trop élitiste. Les menaces qui ont pesé sur l'école des Deux rives semblent à ce jour écartées et le soutien de la municipalité se traduit par un travail de collaboration important entre nos deux présidents et directeurs d'écoles.

Une réunion le 23 août 2010 avec la communauté de communes du Grésivaudan, en présence de Daniel Chavand, maire de Villard Bonnot, a permis une fois encore de satisfaire l'ensemble des associations utilisant les deux gymnases du collège la Pierre Aiguille. La participation de la commune s'est élevée à 16 569,90€ l'année dernière.

Après un certain nombre de travaux (comité des fêtes, «ressourcerie», réfection de l'ancienne gare, etc.) il semble que chaque association ait désormais trouvé sa place en attendant une mutualisation encore plus importante dans notre future maison des associations.



Subventions aux associations 2010 - Répartition par type d'association



Une maison des associations dans une ancienne perception réhabilitée

L'une des richesses du Touvet est constituée par un réseau associatif solide et diversifié. Nos associations doivent pouvoir bénéficier de services rassemblés au même endroit pour faciliter l'exercice de leurs activités. Mutualiser les services et stimuler les échanges, au coeur d'un quartier rénové, c'est le pari qui a été fait en engageant la réhabilitation de la maison Fernand Gras pour devenir une maison des associations.

Dotée d'un caractère patrimonial certain l'ancienne perception du Touvet, fermée depuis de nombreuses années, est un très beau bâtiment du tout début du XXe siècle. Son ravissant perron surplombé d'une marquise remarquable et sa volumétrie caractéristique en font un bâtiment bien connu des habitants de la commune.

Il doit devenir un lieu convivial, dédié aux associations du Touvet, avec un point « ressources », des bureaux partagés, des salles d'activités, des rangements ou simplement une boîte aux lettres.

La nécessité d'offrir aux utilisateurs des espaces aérés a contraint les architectes à supprimer la plupart des cloisons qui réduisaient l'espace intérieur en de petits volumes inexploitable. La volonté de la commune, confirmée par la réglementation en matière d'ac-



Illustrations : MCA Architectes/Thierry Poulain

cessibilité, conduit à remplacer l'escalier existant et à créer une cage d'ascenseur pour desservir l'ensemble du bâtiment.

Les circulations verticales ont été reportées à l'extérieur de l'enveloppe initiale du bâtiment afin d'utiliser de la meilleure façon, les plateaux dégagés à l'usage des associations. Cette nouvelle extension s'établit au nord à la place des divers petits bâtiments accolés. Entre escalier et bâtiment une nouvelle porte d'entrée sera commune à tous les utilisateurs et visiteurs.

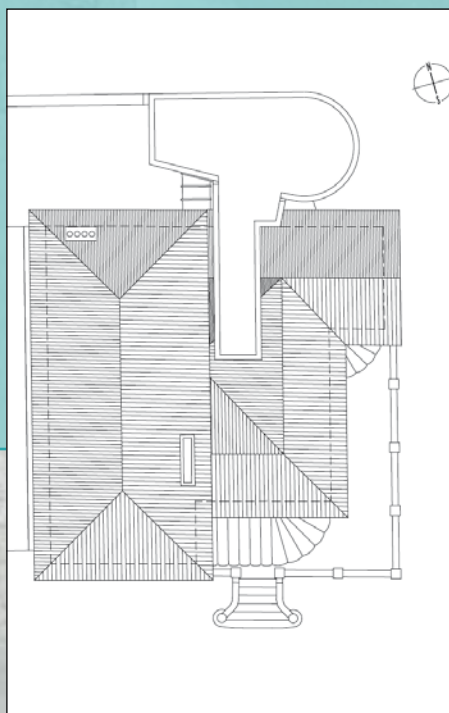
Trois niveaux constituent l'espace utilisable de l'ancienne perception complétés d'un niveau au sous-sol autrefois peu utilisé.

Le rez-de-chaussée est dédié à la ludothèque et aux associations de personnes âgées ; le premier étage se compose de bureaux, d'un espace ressources et de sanitaires. Des stockages pour les associations sont envisagés au sous-sol.

Le deuxième étage du bâtiment doit être aménagé en logement d'urgence.

A l'exception de la création de l'entrée et des circulations verticales au nord, les façades extérieures de l'ancienne perception sont peu modifiées. Les percements restent sensiblement les mêmes et la marquise restaurée est toujours présente au-dessus d'une terrasse élargie.

Ce programme présenté lors d'une réunion publique le 12 avril 2010 est le fruit de réflexions entretenues avec les associations et d'un comité de pilotage constitué d'associations cooptées entre elles et représentatives de domaines identifiés : Amitiés Loisirs, A.S. Touvet-Terrasse 38 Foot, Club pour tous Le Beaumont, Petit conservatoire de danse du Grésivaudan, Atelier du Pont des arts, Le Touvet Judo, Le Touvet Volley Ball, Sou des écoles, Grésivaudan Blues Festival, Ludothèque « le coffre à jouer ».



Forum des associations

Le succès du forum ne s'est pas démenti cette année encore. Au programme trente-neuf associations présentes dont deux petites nouvelles présentées par Aude Moussy et Michel Nolly dans leur éditorial du livret des associations.

À noter, pour la deuxième année, la présence du stand de l'enfance et de la jeunesse et pour la première fois un très beau stand du comité de jumelage du Touvet avec une commune de Croatie, Fuzine.

Une remise de prix a couronné cette édition très fréquentée : l'un pour le volley, club sportif particulièrement dynamique, et l'autre pour honorer un président très impliqué dans le développement de son activité.



... des écoles

Depuis les lois de décentralisation de 1984, la commune gère et entretient les bâtiments scolaires. L'enseignement à l'école élémentaire et maternelle est du ressort de l'Éducation Nationale. Mais la commune prend à sa charge le fonctionnement général des établissements et bien souvent participe aux fonctions éducatives grâce au contexte para scolaire qu'elle choisit de mettre en place. Au Touvet c'est le cas bien sûr de services comme la cantine ou la garderie périscolaire accompagnés de temps d'animations pour les enfants. Mais c'est aussi le financement d'interventions extérieures, en continue pour l'éducation musicale, ou ponctuelles. C'est la participation importante de la commune à toutes les activités qui permettent de sortir de l'école : classes transplantées, activités ski ou piscine, sorties en lien avec des projets pédagogiques... C'est enfin la volonté de faire participer nos écoles à toutes les manifestations et événements de la commune : Musiciens du Louvre, Chapiteau de l'Isère, Macadam Peinture etc... Une façon pour la municipalité de conjuguer ses efforts et ses ressources aux missions de l'Éducation Nationale.



133

Enfants
inscrits à la maternelle



241

Enfants
inscrits à
l'école élémentaire



5

Classes maternelles



9

Classes élémentaires



177

Enfants en moyenne
chaque jour à la cantine



81

Enfants en moyenne
chaque jour à la
garderie périscolaire

Une rentrée toute en douceur à la Touveline



C'est accompagné de leurs enseignantes...



... et de leurs atsem



... que les plus petits ont fait leur rentrée



(Suite de la page précédente)

Peu de pleurs et déjà beaucoup d'activités car les enfants entament une année riche de projets.

Un projet pédagogique autour du cirque est rythmé tout au long de l'année par un intervenant cirque, des sorties au cirque et une intervention musicale élargie aux cinq classes.

Ce fil rouge a débuté le 13 septembre avec la levée du chapiteau de l'Isère.



Photo : Catherine Ivanoff (DL)

Les effectifs de l'école maternelle

- Classe de petite section, 26 élèves : Marie Françoise Chavanne
- Classe de moyenne section, 27 élèves : Florence Ghisolfi et Béatrice Bernard
- Classe de petite et moyenne section, 25 élèves : Karine Jean et Muriel Jourdan
- Classe de moyenne et grande section, 27 élèves : Catherine Nicoleau et Béatrice Bernard
- Classe de grande section, 28 élèves : Anne Noisette



École des 3 cours : toujours 9 classes !

Malgré des démarches incessantes notre école élémentaire compte cette année encore des effectifs très lourds dans chaque classe :

- CP, 27 élèves : Marie Anne Mortha
- CP/CE1, 25 élèves : Muriel Scaringella
- CE1/27 élèves : Fabienne Margueritat et Julien Arnaud
- CE1/ CE2, 26 élèves: Céline Tissot
- CE2/CM1, 26 élèves: Solen Masure et Julien Arnaud
- CE2, 28 élèves: Fabienne Pansu et Anne Richer
- CM1, 30 élèves: Laurent Nardot
- CM2, 26 élèves: Philippe Lyonnard
- CM2, 26 élèves : Pierre Daudin (Directeur)

L'année scolaire 2009 a été marquée par le départ de cinq classes en classe découverte.



Cette année les enseignants ont fait part au conseil d'école de la nécessité de renouveler un parc informatique trop ancien et inutilisable.

Ainsi, au cours du conseil d'école du 1er juin, les parents d'élèves, la municipalité et les professeurs des écoles ont décidé de reporter les deux tiers du budget alloué aux classes découvertes à la réinstallation d'une salle informatique digne de ce nom.

La mise en place d'un tableau blanc informatique pourrait même compléter ce nouvel investissement. La consultation, en respect du code des marchés publics, a été lancée au début du mois de septembre pour trouver un prestataire à la hauteur des besoins exprimés.



Les budgets de fonctionnement de nos écoles en chiffres

→ En 2009 (hors salaires), la commune du Touvet a dépensé en fonctionnement pour l'école élémentaire près de 43 000 €, dont 9 000 € par exemple de participation pour les classes transplantées ; et près de 16 200 € pour l'école maternelle, dont 5 000 € sont à titre d'exemple consacrés aux sorties des petits.



Un personnel au service de nos enfants et de nos deux écoles tout au long de l'année

Treize agents titulaires et huit agents contractuels assurent le bon déroulement de l'entretien, du service de cantine, de la garderie périscolaire, de l'accompagnement des transports et parfois des sorties des enseignants.

Des intervenants extérieurs et une équipe de onze agents des services techniques travaillent au quotidien pour faire de nos écoles des lieux d'apprentissages et de bien vivre. Panorama à la découverte de nos services.

Toujours du bio et du local dans nos assiettes

C'est tous les jours que le personnel de la cantine prépare les repas livrés par Vercors restauration.



Conditionnés en barquettes de 2 à 8 personnes, les repas sont réchauffés le jour même par Angélique Glarey et Béatrice Berlioz (photo de gauche).

Elles apprêtent aussi les entrées, coupent le pain, le fromage du jour et lavent des fruits frais.

Les quatorze employées (et plus les jours de grande affluence) servent nos enfants et font régner un calme qui n'empêche pas une joyeuse ambiance dans la salle.

Tous les mois Vercors restauration sert un repas bio.

La municipalité réfléchit actuellement à augmenter cette fréquence.

Le pain est naturellement acheté à nos boulangers locaux.



Angélique Glarey
Responsable cantine



Natacha Ploquin et Fernanda De Campos

Cantine et garderie périscolaire

Des animatrices diplômées encadrent vos enfants pendant le temps de la cantine et après l'école pour faire de ces moments des moments de détente et de loisirs, avec des activités à l'intérieur et à l'extérieur, sportives, manuelles et culturelles.

De droite à gauche et de haut en bas sur la photo : Audrey Mandicelli, Anna De Azevedo, Camille Deschamps, Roselyne Casset, Anne Chatain, Sandrine Girard, Béatrice Berlioz, Maximilienne Alentado, Caroline Dufour, Anne-Marie Loiodice, Annie Goudet ainsi que Martine Beaune et Michèle Ferragut (absentes pour la photo).



Le bus du matin et du soir

Chaque jour un bus se rend à la frette pour emmener et ramener les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Chaque jour Michèle Ferragut, Annie Gillioux, ou leurs remplaçantes Béatrice Berlioz, Natacha Ploquin, Sandrine Girard et Cécilia Bourgin (photo) accompagnent ces enfants au départ et à l'arrivée.



Intervenant musical

Philippe Riboulet est intervenant musical dans les écoles du département de l'Isère depuis des années et dans le secondaire depuis cette année.

Pour cette rentrée 2010-2011, il enseigne la musique aux neuf classes de l'école élémentaire et aux cinq classes de l'école maternelle.

Nous lui souhaitons bienvenue au Touvet !



Travaux d'été des services techniques

Durant tout l'été les services techniques interviennent dans les écoles maternelle et élémentaire pour réparer et entretenir les locaux et le matériel, en un mot pour préparer une rentrée agréable.

De la peinture des couloirs à la vérification de toutes les portes et huisseries en passant par l'élimination des livres et vêtements stockés dans la salle des maîtres, rien n'est laissé au hasard à l'école des trois cours, sur la base de listes et état des lieux établis par le directeur et les enseignants.

À la Touveline, une intervention extérieure a seule permis de mettre aux normes la hauteur des déclencheurs d'alarme et des portes coupe feu ; l'ensemble des éclairages a été revu et diverses vérifications ont engagé des travaux pour les mois d'automne.



De gauche à droite : Jacques Debreux, Frédéric Canovas, Hélène Couillandeu, Thierry Tachoir, Denis Chavanne, Jean-françois Ortolland, Laurent Ducret, Serge Tabarini ainsi que David Gosselin, Guy Berlioz et David Denni (absents pour la photo).

... du collège

«Une rentrée en 6^{ème} que l'on oublie jamais»

C'est par ces mots que Georges Bescher, conseiller général du canton du Touvet, a accueilli les tous nouveaux élèves des classes de 6^{ème} au collège la Pierre Aiguille pour cette rentrée 2010.

En présence de nombreux parents et à l'invitation de Monique Mary, principale par intérim, il a rappelé sa satisfaction de voir des travaux engagés depuis 1994 au collège définitivement achevés.

Laurence Théry, maire de la commune, a rappelé l'intérêt de partager avec un collège implanté sur son territoire des projets communs, au-delà de la simple répartition des compétences administratives.

Cette rentrée effectuée dans le calme ne peut cependant pas faire oublier la lourdeur des effectifs de cette année 2010-2011, avec une demande pressante des fédérations de parents d'élèves pour obtenir l'ouverture d'une septième classe de 6^{ème}, à ce jour refusée par l'inspection d'académie.



... et des tous petits

Une nouvelle directrice par intérim aux Touvetinours

Depuis le 1er septembre, Céline Blanc assure la direction par intérim de notre multi-accueil (crèche, halte-garderie), en remplacement de Patricia Heureaux actuellement en congé maladie.

Originaire de la Drôme, Céline Blanc a une formation d'infirmière puéricultrice.

Après avoir travaillé durant plusieurs années en chirurgie pédiatrique dans la fonction publique hospitalière, elle était depuis deux ans adjointe de direction d'une crèche de Grenoble.



Une commission d'attribution des places de crèche

Aux Touvetinoux, tout est fait pour que les tout-petits vivent au mieux leurs journées de garde collective. Adaptation au départ pour faciliter progressivement leur séparation avec les parents, vie au rythme de chacun pour favoriser leur épanouissement et suivi personnalisé pour que leur apprentissage social se construise au jour le jour.

Dans ce multi-accueil cette année les places de crèche ont encore augmenté : de 4 en 2008, elles sont au nombre de 12 en 2010. Un personnel qualifié, composé de CAP petite enfance, d'auxiliaires de puériculture et d'infirmières puéricultrices, entoure les enfants au quotidien.

Jeux, activités de découverte et d'éveil, sorties, et bien sûr repos après le repas de midi livré par Vercors restauration et amélioré de crudités et fruits préparés par Martine Beaune ; tout se prête à des journées gaies et bien remplies.

Les professionnelles apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale ; Tout ce qui concourt à la souplesse des horaires et au respect de la relation mère-père-enfant est favorisé.

Depuis 2010 la municipalité a souhaité que les attributions des places de crèche et de multi-accueil se fassent dans la plus grande transparence auprès des habitants de la commune. Ainsi, une commission d'attribution des places de crèche, permet de déterminer en début d'année scolaire, sur la base d'inscriptions faites à la mairie, les enfants qui peuvent être accueillis aux Touvetinoux.

Cette commission a pour objectif de favoriser la mixité sociale, la mixité d'accueil, la mixité d'âge et d'optimiser la prise en compte des besoins des enfants et des parents.

Pour les parents, les multi-accueils doivent surtout rester synonymes de souplesse. Ainsi, en fonction des demandes les attributions évoluent afin que chacun puisse au maximum bénéficier du service offert.

Mais la demande est importante et l'offre limitée. La municipalité a donc décidé de faire de la petite enfance une priorité en engageant un projet de pôle enfance dans l'ancien quartier désaffecté de la gare.



Le relais d'assistantes maternelles

Tous les mardis et jeudis matins Séverine Gneccchi, animatrice du relais d'assistantes maternelles, reçoit les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent pour des temps collectifs.

14

Ce moment très attendu des grands et des petits, toujours complet, est l'occasion d'échanger des savoirs faire, de pratiquer des activités manuelles et artistiques, de monter des projets en commun.

Ainsi, au mois de juin parents et frères et sœurs ont pu assister à un spectacle de marionnettes, imaginé au RAM par les assistantes maternelles, auquel bien sûr tous les enfants ont participé.

Séverine reçoit également les parents qui s'interrogent sur les modes de garde et les assistantes maternelles qui sont en recherche d'information sur leurs métiers le mardi de 13h30 à 20h00 et le jeudi de 13h30 à 18h30.

Trente-huit assistantes maternelles sont en activité, certaines d'entre elles ont encore des places, n'hésitez pas à contacter le RAM au 04 76 92 37 66.



Le projet de pôle enfance

Après six réunions de concertation avec les professionnelles (personnel du multi-accueil, relais d'assistantes maternelles et assistantes maternelles etc.), quatre réunions de la commission enfance, une réunion de la commission urbanisme, des réunions du comité de pilotage et deux réunions publiques, le permis de construire est validé et a été déposé le 19 juillet. Il est en cours d'instruction.

Le projet est composé d'un pôle enfance, soit une halte-garderie de trente places associée à un Relais Assistantes Maternelles, situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment de quinze logements locatifs sociaux, réalisés par le bailleur social Pluralis. Le site retenu est celui du terrain de l'ancienne école désaffectée, aujourd'hui démolie.

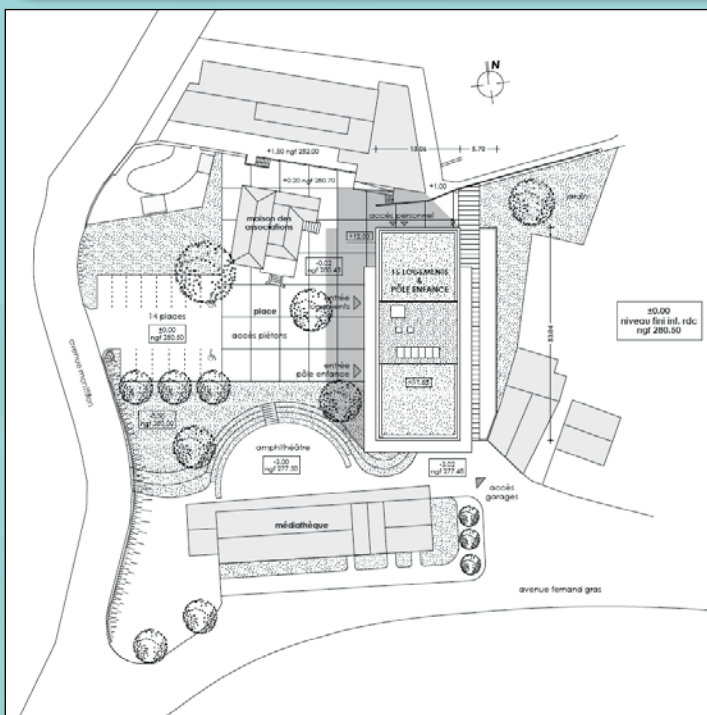
Ce projet intervient dans une démarche de requalification du quartier de l'ancienne gare. Un ensemble de nouveaux bâtiments publics et de logements, articulés autour d'une place publique piétonne, vont redynamiser ce quartier.

Le bâtiment conçu est un volume simple, en rez-de-chaussée plus trois étages, s'implantant en limite ouest de la future place créée. Pour répondre aux normes de Bâtiment Basse Consommation, il est volontairement compact. Un soin particulier est porté sur la qualité de son enveloppe, sur-isolée par l'extérieur. Une ventilation double flux dans le pôle enfance, une chasse aux ponts thermiques, associée à une production d'eau chaude sanitaire solaire, participent à l'atteinte de l'objectif BBC.

Les entrées au pôle enfance d'une part, ainsi qu'aux logements d'autre part, sont distinctes, et se font pour le piéton depuis la place publique. Quelques places de stationnement seront créées à l'entrée de l'avenue de Montfillon, réservées aux utilisateurs des équipements publics. Les places de stationnement des logements sont prévues en sous-sol du bâtiment, directement accessible depuis l'avenue Fernand Gras sur le pignon sud.

Le bâtiment de logements est pourvu d'un ascenseur, et chaque palier d'étage dessert cinq appartements. Tous les logements possèdent des balcons généreux, orientés à l'est, l'ouest et le sud. Les façades principales sont habillées de bois à lames verticales, d'essence imputrescible, et systématiquement protégées des intempéries par de larges passées. Les garde-corps sont traités en tôle perforée, permettant tout à la fois une intimité sur les balcons en même temps qu'une transparence, assurant une légèreté dans l'expression architecturale des façades.

Le pôle enfance s'organise, avec une entrée commune, en deux parties. La première occupée par la halte-garderie offrant trente places, et la seconde réservée à l'espace du RAM. Le hall d'entrée est généreux et transparent, entre place et jardin, et permet un temps d'observation de l'enfant, sans être vu. Les lieux de vie sont orientés à l'est, sur un espace végétalisé face à Belledonne. Un auvent en structure bois, installé côté jardin court tout le long de la façade du rez-de-chaussée pour offrir un abri protégé des intempéries. La salle de change est organisée en position centrale, espace tampon entre le hall des parents par l'intermédiaire de casiers traversants, et les salles d'évolution de l'enfant. Des dortoirs au nombre de quatre, pourvus de fenêtres donnant sur l'extérieur, et à proximité immédiate des lieux de vie, permettront aux enfants de se reposer en toute sécurité. Les espaces de logistique occupent l'aile nord du rez-de-chaussée, la cuisine et la lingerie seront livrées depuis la place.



Illustrations : Pluralis - Brenas Doucerain Architectes

Vie de la commune

Accueil des nouveaux arrivants

Une occasion de rencontre entre élus et habitants.

Samedi 4 septembre, les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis par le maire et les élus du conseil municipal. Cette cérémonie d'accueil instaurée le premier samedi du mois de septembre permet aux personnes nouvellement installées de rencontrer l'équipe municipale et de connaître les services offerts par la mairie aux usagers.

Laurence Théry, maire, a présenté les caractéristiques socio-logiques, économiques et urbanistiques du village, donné les orientations politiques du mandat en cours et les projets à venir. Tour à tour, les conseillers ont fait le point sur leurs secteurs d'intervention. Les familles présentes ont ainsi profité d'une présentation exhaustive du secteur enfance et des nombreuses structures rattachées, du secteur associatif et de la vie des cinquante associations existantes. Ce tour d'horizon s'est achevé par le pot de l'amitié pendant lequel les échanges se sont poursuivis.



Université Inter Communale du Grésivaudan (UICG)

En partenariat avec les associations et acteurs culturels du Grésivaudan, l'UICG propose depuis la rentrée :

Les Lundis Universitaires

Début des cours le lundi 11 octobre 2010 - Inscriptions depuis le 1er septembre

L'UICG est ouverte à tous les habitants du Grésivaudan qui souhaitent accéder à de nouvelles connaissances, quels que soient leur âge et leur formation initiale.

Les adhésions à l'UICG et les inscriptions aux cours ont débuté lors des forums associatifs de septembre et vont continuer par l'intermédiaire des associations partenaires dans leurs permanences et sur le site de l'UICG <www.uicg-gresivaudan.fr>.

Le programme des enseignements a été publié début septembre. La première liste de thèmes qui a été retenue pour l'année universitaire 2010-2011 porte sur :

- Philosophie - Histoire de l'Art - Sciences de la nature - Histoire des civilisations

Les cours ont lieu entre 18h30 et 20h30, dans six salles communales choisies par les associations partenaires (Allevard, Crolles, La Terrasse, Le Touvet, Pontcharra, Villard-Bonnot). La liste est disponible auprès des partenaires de l'UICG, dans les lieux où se déroulent les cours, et sur le site Internet.

Le lancement de la première année universitaire avec une conférence inaugurale prononcée par le philosophe et écrivain Pierre Péju, est prévu le samedi 9 octobre 2010 (10 h) à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot. Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer à cet événement.

Pour de plus amples renseignements et pour les inscriptions n'hésitez pas à contacter Aude Moussy, déléguée à la vie culturelle et aux animations au 06 70 51 77 01.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide
« Seniors, pour votre sécurité, avez les bons réflexes ! »
sur le site www.interieur.gouv.fr

Entretien du cimetière : explications



Cette année encore, les agents des services techniques étaient mobilisés pour entretenir le cimetière. Malgré de nombreux passages depuis le début de l'année, vous avez alerté les élus sur le développement d'herbes invasives au milieu des sépultures.

Il s'avère, sous l'effet vraisemblablement de la chaleur et des pluies successives, que la pousse s'est faite de façon importante cet été. Ainsi, les services techniques sont intervenus dans les meilleurs délais afin d'entretenir les parties communes.

Il a été constaté que certaines tombes, dont l'entretien incombe aux propriétaires, ne sont pas entretenues. La municipalité informe, dans la mesure du possible, les titulaires de concessions pour les engager à procéder au nettoyage nécessaire. Un recensement des titulaires de concession sans utilisation est en cours pour que chacun intervienne sur sa propriété.

Enfin, la commune procède depuis 2 ans à la réintégration de certaines concessions dans le domaine communal. Jusqu'à présent il n'était pas possible d'intervenir sur ces sépultures, au nombre de 15 environ. L'installation de panneaux formalisant la conclusion de la procédure de reprise devrait permettre de désherber ces tombes plus régulièrement.

La belle aventure du chapiteau de l'Isère

Le chapiteau a été un véritable événement dans la commune avec deux semaines dont une semaine de résidence des artistes partagée par beaucoup : écoles, collège, lycée, maison de retraite, clubs de personnes âgées, habitants...

Trois pots offerts par la commune aux artistes et aux spectateurs ont permis d'échanger et de partager les impressions après les spectacles.

Morceaux choisis

En ce 17 septembre, ils étaient 230, installés sur les 8 étages de gradins du chapiteau de l'Isère.

Au premier rang, nos anciens, pensionnaires de la maison Saint Jean et fidèles des clubs du Beaumont et Amitié-Loisirs, conduits par Marie-Louise Jacquier et Maïté Morize. Derrière, les grands de l'école maternelle (classes de Anne noisette et Catherine Nicoleau) et les petits de l'élémentaire (CP et CE1 de Marie-Anne Mortha et de Murielle Scaringella). Et plus haut sur les gradins, un groupe de l'Institut Médico-Pédagogique de Theys avec ses éducateurs et nos voisins de Sainte Marie d'Alloix, 2 classes de CM1 venues à pied malgré la pluie, et ravies de bénéficier du spectacle. Quelques Touvetains venus individuellement complétaient le beau mélange et finissaient de remplir le chapiteau.

Et tous les yeux se sont tournés vers la scène pour découvrir « Lavita ». En une heure, ce spectacle propose un mélange de théâtre et de danse, où le geste prend toute sa dimension, pas de paroles (« c'est des vrais gens ??? ils ne parlent pas !! »).

Lavita conte l'histoire d'un couple de leur naissance à leur mort dans une atmosphère tendre et comique. C'est une histoire où l'amour se construit lentement comme un puzzle, avec les bons moments de la vie et avec aussi les coups durs.

...suite page 21 →



Photo : Catherine Ivanoff (DL)



→ Les éclats de rires des petits et des grands - de 6 à 86 ans - se sont entrecroisés (« je suis comme un enfant, je ris je tape des mains » disait cette vieille dame - « c'est agréable de les entendre rire » disait une autre qui regardait autant les enfants assis derrière elle que les acteurs sur la scène). On s'est aussi tous serrés les uns contre les autres pendant les épisodes douloureux de l'histoire.



Des thèmes universels sont abordés dans ce spectacle et l'universalité passe par une idée première : pas un mot. Seul compte le langage du corps rythmé par la musique, par les sons. Nadège et Marc ont su réveiller l'émotion enfouie en chacun de nous. Les âges de la vie étaient joués sur scène et présents sur les gradins : un bien beau moment !

Ce fut une bien belle soirée que ce mercredi 22 septembre sur le site du Bresson ! Près de 200 personnes se sont retrouvées au chapiteau de l'Isère dans une très joyeuse ambiance.

Tout a commencé sur la pelouse, avec la fanfare Musica-brass, ses trombones, saxos, barytons, ses espiègleries et son fil rouge qui entortille les spectateurs; puis la musique a pris place sous le chapiteau et les joyeux lurons ont fait se déhancher tous les spectateurs : fous rires garantis !



Et puis ce fut Bobines mélodies, spectacle hybride, inattendu, un ciné concert. Sur la scène un écran géant, trois joyeux drilles au milieu de tout un bric à brac, instruments de musique, objets en tous genres, trueries, ballons, mixeurs, tuyaux, jouets, etc. Les 3 musiciens créateurs virtuoses de l'ARFI (association à la recherche d'un folklore imaginaire) produisent en direct la musique et le bruitage des dix films d'animation projetés. Ils jouent de la musique, ils jouent les sons, les bruits, ils jouent tout simplement et leur plaisir est partagé.

Chacun enfant ou adulte s'est laissé embarqué dans des univers tour à tour drôles, poétiques, burlesques, philosophiques, retenons par exemple « au bout du monde » situation absurde d'une maison en équilibre sur une pointe, où tout bascule, où rien n'est fiable, où les pièges sont partout, où les catastrophes s'enchaînent pour le plus grand plaisir des spectateurs (gloussements garantis !!). Citons encore « Amerlock » où les symboles du mythe américain sont transcrits en pâte à modeler mouvante sur un collage d'échantillons de musique emblématiques des USA... imper-tinent et swinguant !

Les artistes ont offert un travail abouti, surprenant. Une soirée marquée par la créativité et le plaisir, un moment poétique et surprenant : chapeau le chapiteau !



Zoom sur les travaux



1

Aménagement rue de la Berche

Régulation du carrefour de la Berche et de la rue de Champet, avec des stops et des limitations de vitesse à 30km/h, pour obliger les automobilistes à être plus attentifs.

- création d'un marquage au sol – bande blanche – délimitant le cheminement piétonnier le long de la rue des Corvées – largeur de 1,20 m à 1,50 m, à définir en fonction de l'état du revêtement.

- marquage d'une traversée piétonne à mi longueur permettant aux habitants du côté pair de rejoindre le cheminement mis en place.

- mise en place d'un panneau avertissant les automobilistes de la présence d'enfants et limitation à 30 km/h.

- mise en place de jardinières pour figurer la création de chicanes sur la chaussée afin de contraindre les automobiles à une vitesse adaptée ; Ce dernier point a été expérimenté et donc a justifié de moult déplacements des bacs. A l'issue d'une ultime réunion qui s'est tenue le 8 septembre dernier, les bacs sont définitivement placés et peuvent enfin être fleuris.

2

Un aménagement concerté rue des Corvées

Rue des Corvées une pétition des habitants soulignant l'aspect dangereux de la rue avec les cheminements d'école et la traversée des enfants ont conduit le maire et la municipalité à proposer des aménagements à l'issue d'une réunion de quartier.

Ainsi, en toute concertation avec les habitants, il a été décidé de mettre en place les aménagements suivants :

2





3

3

Expérimentation rue du magasin

La municipalité, alertée par plusieurs riverains de la grande rue et de la rue du magasin, a engagé avec les habitants de ce quartier une expérimentation visant d'une part à sécuriser les cheminements piétons et d'autre part à ralentir la vitesse des automobiles dans cette portion de grande rue. À l'issue d'une première réunion qui s'est tenue le 9 avril 2010 à la mairie, il avait été décidé :

- d'interdire et de sécuriser les 2 emplacements existants de part et d'autre de la rue du magasin, au droit et au gauche de la grande rue, par des jardinières permettant de marquer le cheminement piétonnier.

- d'expérimenter la pose de bornes en plastique pour évaluer et marquer le cheminement piéton du 924 au 902, permettant de déterminer la largeur pour une pose de mobilier urbain ultérieur.

Le 1er septembre, les habitants se sont à nouveau réunis pour tirer les conclusions de cet aménagement expérimental.

Les jardinières implantées ont produit l'effet escompté de ralentissement. Mais aujourd'hui se pose un réel problème de circulation, avec l'arrêt des voitures : Laurence Théry et André Gonnet ont été largement sollicités à ce sujet. Après moult échanges et discussions, il est proposé de poursuivre l'expérimentation de la façon suivante :

- pose de poteaux le long du cheminement piétonnier (au lieu et place des balises « rouge et blanche »)

- installation de nouvelles jardinières et déplacement de 20 cm le long du trottoir pour sécuriser le piéton et ré-élargir la chaussée

- marquage au sol pour accompagner les poteaux de protection

- panneau de signalisation et arrêté de voirie pour fixer la priorité au sens descendant

- interdiction de stationner de part et d'autre de la jardinière positionnée à l'intersection

- création de places de stationnement plus bas au niveau de la maison Magnon

À l'issue d'une période de 3 mois, après l'installation, une nouvelle réunion doit être programmée pour envisager la portée de cet aménagement.

Bon à découper et à retourner à la Mairie - Merci!



Votre avis nous intéresse

Selon vous l'aménagement de cette portion de grande rue permet-il :

De ralentir la vitesse des véhicules	oui	non
De sécuriser les cheminements piétonniers	oui	non
Crée-t-il une gêne à la circulation automobile ?	oui	non

Quelles solutions préconisez vous ?

Avec quel objectif ?

Conseil Municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 juillet et le 17 août.

Associations



Subvention à l'Office Municipal des Sports (6/07/10).

Une subvention de 700 € est proposée pour permettre à l'Office Municipal des Sports de payer l'assurance qu'elle porte pour plusieurs autres associations adhérentes.
Accord à l'unanimité.



Subvention complémentaire à l'Harmonie des Deux Rives (17/08/10).

Ce réajustement de 2 000 € est nécessaire pour permettre de reconduire le budget 2009. Il s'ajoute aux 1 300 € déjà votés.
Accord à l'unanimité moins deux abstentions.



Subvention à la Banque Alimentaire (17/08/10).

Une subvention de 200 € est allouée à la Banque Alimentaire.
Accord à l'unanimité.

Personnel



Suppression/création de deux postes de catégorie C (6/07/10).

Deux postes à temps partiel sont supprimés d'agent et d'adjoint technique 2ème classe pour créer deux postes à temps plein de même catégorie à partir du 1er septembre 2010.
Accord à l'unanimité.



Recrutement d'un Directeur des Services Techniques (6/07/10).

Pour le recrutement de ce directeur, il convient de supprimer puis de recréer ce poste, au grade de technicien supérieur principal, de même que les primes et indemnités afférentes, à partir du 1er septembre 2010.
Accord à l'unanimité.



Suppression/création de trois postes (17/08/10).

Les postes concernés sont :
• Deux postes d'adjoints technique l'un de 19 h, l'autre de 18 h, transformés en temps complet.
• Un poste d'ATSEM 1ère classe passant de 28 h à 35 h.

Eau et assainissement



Autorisation pour le maire de demander une subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement (6/07/10).

Accord à l'unanimité.

Urbanisme



Validation de trois enquêtes publiques conjointes : autorisation de captage, mise en compatibilité du PLU et enquête parcellaire (6/07/10).

Les deux premières enquêtes concernent l'installation d'une unité mobile de traitement de l'eau. La troisième se rapporte aux conventions passées avec des propriétaires pour le passage de l'électricité.
Accord à l'unanimité.



Autorisation donnée au Maire de déposer un permis de construire pour le programme Médiathèque et celui du Pôle Enfance/logements sociaux Place de la Gare (6/07/10).

Accord à l'unanimité.

Autorisation pour le Maire de déposer un permis d'aménager pour le quartier de la Gare (VRD et Espaces verts) (17/08/10).

Accord à l'unanimité.

Gendarmerie

Substitution de la gendarmerie à la municipalité pour la conclusion de baux individuels avec l'OPAC (6/07/10).

Compte tenu de négociations directes menées entre l'OPAC38 et la gendarmerie, malgré des baux signés entre la commune et l'OPAC38, il convient de régulariser cette situation en dénonçant les baux entre la commune et l'OPAC, au profit de la gendarmerie. Lorsque la future gendarmerie sera construite, les logements sociaux seront remis à disposition de la commune.

Accord à l'unanimité.



Finances

Décision modificative du budget de la Commune (dépenses de fonctionnement) (6/07/10).

3 600 € sont transférés du chapitre 65 au chapitre 67.

Accord à l'unanimité.

Décision modificative du budget général/dépenses d'investissement (6/07/10).

10 000 € sont transférés du chapitre 23 au chapitre 21.

Accord à l'unanimité.

Décision modificative du budget Eau et Assainissement (6/07/10).

3 468,58 € sont transférés du chapitre 23 au chapitre 20 pour le règlement de la modification du PLU.

Accord à l'unanimité.

Décision modificative du budget général/dépenses d'investissement (17/08/10).

20 000 € sont transférés du chapitre 23 au chapitre 21.

Accord à l'unanimité.

Choix du membre, parmi les conseillers municipaux, de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de la CGC (17/08/10).

Candidat : Franck Minair.

Accord (20 pour, un contre).

Environnement

Candidature pour un ENS (Espace Naturel Sensible) départemental sur la base de l'arrêté de Biotopie à la Frette (17/08/10).

Le statut d'ENS départemental permet la prise en charge de l'entretien et du suivi de cet espace par le Conseil Général. Il favorise la protection des milieux naturels et le tourisme.

Accord à l'unanimité.

Divers

Tarifs du Chapiteau de l'Isère (6/07/10).

- Plein tarif : 8 €
- 6 € pour les chômeurs, les personnes de moins de 25 ans, les groupes supérieurs à 10 personnes, les personnes handicapées
- 4 € pour les enfants de moins de 13 ans.

Accord à l'unanimité.

Subvention pour le Comité de Jumelage (6/07/10).

1 000 € sont proposés pour permettre au Comité de Jumelage de couvrir les frais générés par le rapprochement des deux villages, Le Touvet et Fuzine en Croatie.

Accord à l'unanimité.

Validation du cahier des charges ouvrant candidature à la rétrocession d'un fonds de commerce dans le centre bourg (17/08/10).

Il est nécessaire de publier cette candidature afin que tout acquéreur potentiel puisse se manifester. L'affichage est de deux semaines. L'objectif est de dynamiser les commerces du centre Bourg.

Accord à l'unanimité.



Environnement

Le développement durable au Touvet

« Familles à énergie positive » : Le Touvet candidat !

... ou comment appliquer concrètement le protocole de Kyoto dans la commune

En participant à un concours d'économie d'énergie du 1er novembre 2010 au 30 avril 2011, la commune du Touvet souhaite s'engager dans un effort collectif en faveur du climat.

Le principe :

Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur village et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe est représentée par un « parrain » accompagné par l'AGEDEN et la commune. Ce parrain assure l'accompagnement, l'animation et le suivi tout au long du concours.

L'objectif :

Les équipes font le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie (150 à 200€) par rapport à l'hiver précédant le concours, uniquement en régulant leurs comportements (aucun investissement n'est nécessaire).



Comment faire ?

Rejoignez le groupe de votre commune ou formez-en un avec vos voisins, collègues, amis... habitant Le Touvet, en contactant la mairie avant le 10 octobre 2010 :

- par mail : faep@letouvet.com
 - par téléphone au 04-76-92-34-34
- (Personne référente : Cécile Bachelot)



À la rentrée, formations compostage ouvertes à tous !

Vous compostez déjà vos déchets organiques ou vous envisagez de vous lancer dans le compostage ?

Que vous soyez néophytes ou déjà pratiquants de cette technique, le Grésivaudan vous propose des formations pour échanger sur les pratiques de chacun et enrichir vos connaissances.

Un intervenant spécialisé dans le domaine du compostage peut répondre à vos interrogations et s'assurer que vous possédez la technique de base indispensable à la réalisation d'un bon compost.

Théorie en salle et pratique dans un ou plusieurs jardins font partie du programme des trois heures à ne pas rater.

Inscrivez-vous vite, c'est gratuit, mais le nombre de places est limité à 15 personnes !

Inscription et renseignements

Les prochaines formations auront lieu à l'automne :

- Froges – samedi 16 octobre 2010 de 9 h à 12 h
- Laval – samedi 16 octobre 2010 de 14 h à 17 h

Inscription et renseignements :

- par mél : environnement@le-gresivaudan.fr
- par téléphone : 04 76 08 04 57



Élagage obligatoire en bordure de voiries

L'élagage, obligation légale en bordure des routes, est à la charge des propriétaires de haies ou d'arbres.

Non taillés, ces végétaux peuvent se révéler dangereux et blesser des passants, des cyclistes ou des motocyclistes ; endommager des véhicules (retroviseurs ou vitres cassées...) ; gêner la visibilité, notamment aux abords des carrefours et générer des accidents ; occasionner des ruptures de lignes téléphoniques et donc aussi d'Internet !

Dans tous les cas, le propriétaire est civilement responsable des accidents et des sanctions sont explicitement prévues par le Code Civil.

Pour éviter ces dangers potentiels, entretenez régulièrement vos haies et n'attendez pas que votre végétation ait atteint une hauteur « indomptable ».

Les propriétaires rencontrant des difficultés pour intervenir peuvent prendre contact avec la mairie (tél. : 04 76 92 34 34) pour chercher ensemble une solution adaptée.



Recensement agricole 2010

Le recensement agricole 2010 commence à la rentrée.



Le recensement agricole s'apprête à fournir une nouvelle photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Depuis septembre, près de 3 000 enquêteurs sont partis sur le terrain à la rencontre des agriculteurs français.

Alors que l'alimentation et l'environnement sont plus que jamais au coeur des préoccupations des Français, le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche lance un nouveau recensement agricole, dix ans après le précédent. Il se déroule partout en France de septembre 2010 à avril 2011. L'actualisation des données agricoles est essentielle pour appréhender l'évolution constante de ce secteur économique clé. Elle est utile à tous

les acteurs du monde agricole pour définir leurs orientations : exploitants, organisations professionnelles et pouvoirs publics. Cette vaste étude permet de mieux faire connaître l'agriculture et les agriculteurs d'aujourd'hui.

Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, mais aussi des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, sont concernés par cette enquête. Toutes les exploitations agricoles, même les plus petites, doivent y participer, pour évaluer le plus précisément possible l'activité agricole française.

Les enquêteurs du recensement agricole, munis d'une carte d'accréditation, viendront à la rencontre des chefs d'exploitation afin de renseigner le questionnaire. Les informations recueillies sont strictement confidentielles, selon la loi du 7 juin 1951. Elles ne sont utilisées que par les services de la statistique agricole, ne sont communiquées à aucune autre administration, et ne sont diffusées que sous une forme agrégée, afin de préserver l'anonymat des agriculteurs. Les résultats du recensement agricole 2010 seront disponibles à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur Internet.

D'ici là, pour tout savoir du recensement agricole dans votre région : www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010 (ou adresse du site internet de la DRAAF de votre région).



Une déchetterie à l'écoute de vos besoins !

26

Depuis le 2 août dernier, la déchetterie du Touvet a modifié ses horaires pour mieux servir les habitants du Touvet. Ainsi elle vous accueille :

- le lundi de 8H30 à 17H45
- le mercredi de 8H30 à 17H45
- le samedi de 8H30 à 17H45 et...

... **GRANDE NOUVEAUTÉ**, le dimanche de 8H à 12h.

Ces plages horaires élargies doivent vous permettre de concilier habitudes de tri et contraintes de la vie courante, pour que collectivement le recyclage devienne un réflexe et la préservation de l'environnement une habitude.





Naissances

Le 22 juin 2010 : Marley THORE
 Le 22 juin 2010 : Cassandra TORINESI
 Le 23 juin 2010 : Ethan BOYER
 Le 06 juillet 2010 : Romane BRETON
 Le 07 juillet 2010 : Margot MONIER
 Le 10 juillet 2010 : Lisa PIARULLI

Le 14 juillet 2010 : Octave BERTHON
 Le 20 juillet 2010 : Lorenzo TOMASONI
 Le 24 juillet 2010 : Manon BERNARD
 Le 12 août 2010 : Diego MACALUSO
 Le 14 août 2010 : Manon BRAILLON
 Le 20 août 2010 : Alexandre BOIS
 Le 21 août 2010 : Maïa et Timéo ZANA
 Le 26 août 2010 : Mathéo BERTHIEUX
 Le 26 août 2010 : Louise DEMONTFAUCON
 Le 28 août 2010 : Loïs BERTHET
 Le 29 août 2010 : Lucie ACARY-ROBERT
 Le 31 août 2010 : Fantin TARDY
 Le 31 août 2010 : Elisa BERLANDIS
 Le 03 septembre 2010 : Antoni CAVAGNA
 Le 10 septembre 2010 : Nahel ALAMI-IDRISSI

Mariages

Le 19 juin 2010 : Alexandre MILLERS et Frédérique CADORIN
 Le 03 juillet 2010 : Jérémie CONEDERA et Léa DELISLE
 Le 10 juillet 2010 : Lionel GUIGUET et Rachel JACQUIER
 Le 17 juillet 2010 : Vincent MARCHAND et Jennifer GAULTIER
 Le 27 août 2010 : Guillaume DE FRESNOYE et Camille OGIER

Décès

Le 20 juin 2010 : Philomène GLISE, veuve BINDI
 Le 25 juillet 2010 : Lucien ROZERON
 Le 29 juillet 2010 : Denise JOSSERAND, veuve GENILLON
 Le 01 septembre 2010 : Piérina BETTO, veuve HALBEISEN



Petites Annonces

Devenez bénévoles auprès des personnes âgées hospitalisées au CHU de Grenoble (à la Tronche, à Echirolles ou à Saint-Ismier)

Afin de répondre à la forte demande d'accompagnement des personnes âgées hospitalisées, l'association PHARES cherche des bénévoles qui souhaitent s'investir (visites, chants, ateliers manuels, décoration des services, animations diverses...).

Venez rejoindre les équipes de bénévoles de l'association PHARES. N'hésitez pas à nous contacter même pour apporter un soutien ponctuel.

Nous proposons le Passeport Bénévole, outil de valorisation des compétences bénévoles et d'évolution professionnelle créé par France Bénévolat (www.francebenevolat.org).

Association pour la réadaptation psychosociale des personnes âgées hospitalisées
 Tel : 04.76.76.54.15 Poste 63910
 06.30.50.16.42
associationphares@chu-grenoble.fr



Offre d'emploi à Saint Nazaire les Eymes

L'association « FAMILLE À CŒUR » (Association d'aide à domicile pour personnes âgées, handicapées ou familles) recherche pour un usager âgé de 90 ans malvoyant une aide ménagère de confiance.

4 heures par semaine sur 2 jours (Mardi et Jeudi de préférence)
 Horaire à convenir avec l'usager.

Merci de contacter : Mme Mathias au 06 68 11 19 20 ou éventuellement au 04 74 43 93 87

Notre antenne desservant le département, nous sommes en perpétuel recrutement pour du personnel : aides soignantes ou auxiliaires de vie ou aides ménagères, etc....

Association Famille à Cœur Nord Isère
 Mr et Mme MATHIAS
 709 Chemin du Marron
 38300 MAUBEC

Tél. : 04 74 43 93 87 - Portable : 06 68 11 19 20

Préfecture n° W691061329 - SI-RET 451 869-970-00047 - Agrément simple et qualité n° 2006-2.69.9.

Extension Isère : N/230807/A/069/Q253

Siège Social : Montgrillet - 10 rue Docteur Baumes
 01150 Lagnieu
familleacoeurni@orange.fr



Regards sur...

fresque réalisée par la classe de CM1 en juin 2010 sur un projet de Maryse Friederich

Maryse Friederich : la passion de l'enseignement



Quelle a été votre vision de l'enseignement ?

Pour moi « enseigner, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu » comme disait Montaigne.

À l'école normale, mon prof de physique m'a fait découvrir qu'on pouvait aborder des thèmes scientifiques (l'eau, le feu, la lumière) via des aspects techniques, artistiques, poétiques. Ce qui m'a amené à travailler en plu-

ridisciplinaire.

Chaque année, j'ai développé un thème (le feu, la culture amérindienne, l'architecture, la nourriture...).

Cela demandait beaucoup de recherches personnelles mais me procurait un plaisir renouvelé pour mon métier et le bonheur de transmettre des connaissances, des techniques.

En suivant ce fil rouge thématique, il y a avait les apprentissages de base (lecture, maths...), la découverte d'œuvres littéraires, musicales, théâtrales, picturales en lien avec les événements historiques (Guernica, Le vieil homme et l'enfant, Les Temps Modernes...) ou la création contemporaine, l'éveil de la curiosité, de la créativité, du goût, des sens, de l'esprit critique.

Quelles ont été les réussites majeures de votre vie d'enseignante et a contrario ce que vous avez vécu comme des échecs ?

Parmi les réussites, le plus fort, je crois, reste le travail sur la différence, sur les gens du voyage et les gitans avec un voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer et une rencontre avec une classe de Roms pour créer ensemble un spectacle mêlant danse, théâtre, chant et poésie. Le décor était constitué de tipis sur lesquels on avait écrit l'article 1 de la déclaration des droits de l'homme en français, arabe et rom.

Ensuite « les constructeurs », un projet de danse-escalade avec A. Menestrel.

Également le projet Noir & Blanc sur l'Afrique en collaboration avec un chorégraphe antillais, A. Alerte, avec présentation du spectacle de danse à Barraux dans le cadre du Festival «Communes en scène (l'Arpenteur)».

Enfin, les participations à Macadam Peinture en 2009 et 2010 ont été des expériences intéressantes.

Les échecs liés aux projets sont venus des freins de l'administration pour un voyage au Sénégal ou en Hongrie alors que j'avais la confiance des parents, l'argent et que j'avais travaillé plus d'un an.

J'ai également vécu un gros échec sur le plan relationnel avec une élève et ses parents. Une incompréhension liée à une déformation des propos (humour mal perçu) a débouché sur une perte de confiance. J'ai peut-être fait des erreurs de jugement mais j'ai toujours eu à cœur de faire au mieux.

Au début, certains parents ne comprenaient pas l'importance de mon enseignement artistique et assimilaient par exemple l'origami aux cocottes en papier alors que tout le programme de géométrie est dedans. Pour les parents, l'école c'est trimer mais le plaisir pour moi ne doit pas être étranger à l'apprentissage. Les proportionnalités peuvent être étudiées en fabriquant du pain d'épices !



Que pensez-vous de l'évolution du métier d'enseignant ?

En ce qui me concerne, je crois avoir gardé la passion jusqu'au bout. J'ai toujours pris plaisir à retrouver mes élèves. J'ai eu des parents charmants, d'autres qui critiquaient : on ne peut pas plaire à tout le monde !

Il devient difficile de sanctionner les erreurs ou bêtises commises par les enfants. On a du mal à avoir des exi-

gences : tenue de gymnastique, consignes, les enfants obéissent plus difficilement.

Actuellement les enseignants ont un niveau d'études supérieures plus élevé, mais certains n'ont pas la passion de l'enseignement et l'enfant ne semble plus, hélas, être au cœur des préoccupations.

On doit plus évaluer qu'enseigner avec comme conséquences le saupoudrage des disciplines, moins de libertés pour les projets, les sorties (paperasserie), des contraintes de tous ordres.

Le métier perd de l'humanité, je trouve. En effet, l'informatique est un merveilleux outil mais si l'enseignant ne transmet pas son enthousiasme, il devient inutile. J'ai peur que les connaissances soient figées, uniformisées, déshumanisées, sans découverte sensorielle, ni spontanéité.

